



Succession apres remariage

Par **miler**, le **13/07/2016** à **17:38**

nous sommes tous les deux divorcé et marié ensemble
mon mari a 2 filles du premier mariage et moi 1 garçon du premier mariage, nous n'avons pas eu d'enfants ensemble.
nous désirons trouver la meilleur solution pour nos droits si l'un de nous deux vient à décéder. on nous conseille un testament est ce fiable à 100 pour 100, les enfants ne peuvent-ils pas intervenir au niveau de la maison et autres biens?
nous avons vu un notaire qui nous a conseillé de faire une adoption des enfants, mais une des filles ne le souhaite pas et risque de me faire partir de la maison en cas de décès de mon mari
quelle solution puis je trouver pour que mon mari ne soit pas inquieté et moi de meme en cas de décès
comment faire si nous souhaitons que nos enfants héritent après le décès des 2
merci

Par **amajuris**, le **13/07/2016** à **18:42**

bonjour,
personnellement, j'estime qu'en présence d'enfants non communs, la solution la plus simple c'est de vous faire une donation au dernier vivant de l'usufruit de l'universalité de vos biens meubles et immeubles.
salutations

Par **Visiteur**, le **13/07/2016** à **22:46**

Bonjour
Ce que dit amajuris est la bonne solution, donation croisée.